

Informations générales

Durée :

2 jours de formation soit 14 heures.

Présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Techniciens de bureau d'études, Chargés d'affaire, techniciens des gestionnaires de réseaux (Enedis), intervenant dans la conception ou l'installation de colonnes électriques.

Prérequis :

- Connaissances en électricité niveau V (BEP/CAP).
- Habilitation minimale : B1V terminal et BR.
- Notion sur la conception et les calculs des installations électriques.
- Avoir suivi une formation sur la sécurité électrique ou être en possession d'une habilitation suivant la norme NF C 18-510 (pour la rénovation) / C18-501-1.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité

Indicateur 2025 :

100% de réussite au 1er passage.

Méthodes et supports pédagogiques :

- 30% minimum du temps consacré aux études de cas
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique)

PROG40 V260121

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Connaître les régimes administratifs de la colonne (en concession/ hors concession) et les périmètres d'intervention du GRD
- Être engagé dans la neutralité par rapport aux solutions collectives d'alimentation des IRVE dans le résidentiel collectif
- Connaître les prescriptions de sécurité de l'exploitant ENEDIS / syndicats (SLD) au donneur d'ordre (PSEDO)
- Maîtriser la réglementation générale en matière de sécurité (ICP, PP...)
- Connaître la réglementation en vigueur sur les branchements collectifs (C14-100)
- Connaître le matériel neuf et existant et sa mise en oeuvre dans le respect des règles en vigueur
- Maîtriser les différentes solutions standards de raccordement des colonnes verticales et horizontales à moindre coût (Nota pour les IRVE : Solution opérateur privée et solution réseau électrique auto)
- Collecter les informations nécessaires pour compléter le dossier de modification qui doit être validé par l'exploitant (CFAE)
- Utiliser les logiciels de calcul pour le dimensionnement des colonnes électriques
- Intégrer dans le projet les possibilités de raccordement des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE)
- Connaître la procédure d'implémentation du projet de colonnes électriques.

Contenu de la formation

Politique des colonnes électriques

- Les régimes Administratifs
- Le rôle du GRD
- Le renouvellement d'une colonne électrique (colonne non évolutive et politique de maintenance)
- Élément de langage (vétusté etc...)
- Programme à l'initiative d'ENEDIS et le programme de réalisation suite à une demande client (le renforcement d'une colonne électrique)
- La responsabilité des différents intervenants
- La réglementation technique : NF C14-100 et limites NF C 11-201 / NF C 15-100.

Les intervenants

- Le maître d'ouvrage de la construction
- Entreprise d'électricité (Employeur)
- Service local de Distribution (SLD)
- Le représentant du syndic ou du conseil syndical

Les données techniques constitutives d'une colonne électrique

- Présentation du matériel existant et neuf
- Rappel processus

✉ contact@cerer.fr

☎ 04 42 56 42 99

🌐 cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

Contenu de la formation

Le dossier branchement

- Dossier de branchement IRVE
- Dossier de branchement Colonne neuve ou réhabilitée
- Synoptique électrique du projet existant et du nouveau projet (compteur par étage, longueur des liaisons...)
- Plan(s) de découpage des lots par niveau, positionnement des différents points à desservir avec leur puissance de dimensionnement
- La description de la technologie du matériel existant
- Tracé des canalisations électriques projetées (avec mention des autres ouvrages situés à proximité)
- Emplacement des coupes circuits principaux et des panneaux de comptage
- Dossiers de calcul des colonnes électriques avec les dérivations individuelles
- Dimensionnement et caractéristiques des colonnes et parois supportant les ouvrages
- Liste du matériel employé (nature des conducteurs, distributeurs, appareillages, conduits...) avec leur origine (nom du fabricant pour les matériels agréés par le distributeur)
- Emplacement des coupes circuits principaux et des panneaux de comptage
- La description des travaux annexes nécessaires à la réalisation des ouvrages électriques
- Planning des travaux
- Formulaire 51 : Traitement des déchets / récupération
- IRVE : Plan de masse du parking (avec la numérotation des places) et périmètre à desservir.

Calcul pour le dimensionnement des canalisations électriques

- Réhabilitation d'une colonne
- Raccordement d'un nouveau collectif
- Raccordement d'une infrastructure collective IRVE
- Raccordement d'une dérivation individuelle (C5 ou C4) (solution universelle)
- Méthode pour relever les sections des câbles existants d'une colonne

Procédure de réception technique de la colonne électrique avant mise en service

- Mise à jour formulaire FOR 51
- Autocontrôle
- Réception de la colonne

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
 - Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20
- Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.**



contact@cerer.fr

04 42 56 42 99

cerer.fr



CERER

Organisme de Formation